

Un second enfant naquit de cette union le 2 janvier 1702. L'acte de baptême se lit comme suit aux registres paroissiaux de Québec :

"Le troisième jour du mois de janvier de l'an mil sept cent deux a été baptisé par moi prestre curé de Québec, Charles né le jour d'hier, fils de messire Claude-Charles le Roy, chevalier, seigneur de la Potherie, conseiller du roy, contrôleur de la marine et des fortifications en la Nouvelle-France, et dame Elisabeth de Saint-Ours, sa femme. Le parrain a été messire Begon, intendant de Rochefort conseiller du roy justice police et finance, la marraine dame Elisabeth Rose Daudet femme de messire Louis Dargouge, conseiller du roy en ses conseils d'état et privé, tenant en la place des dits susnommés monsieur de Grandville, procureur du roi, et dame Geneviève Macard femme de monsieur Provost gouverneur des Trois Rivières lesquels ont signé."

M. de la Potherie, qui s'intéressait à la colonie du Canada et qui venait d'y prendre femme et terre, songeait sérieusement à s'y établir lorsqu'un événement soudain changea le cours de sa destinée.

Le contrôleur avait un frère cadet qui exerçait la charge de major de l'île de la Guadeloupe, et qui promettait d'être un bon officier. Il apprit sa mort, dans l'été de 1701, en même temps que celle de son père.

Espérant que l'honneur qu'il avait d'appartenir à un ministre du côté des femmes lui procurerait tout au moins la charge, et peut-être les moyens de rétablir sa maison, la Potherie quitta aussitôt sa femme et l'emploi qu'il avait d'inspecteur ou contrôleur de fortifications et partit pour la France.¹ Cependant, le pauvre solliciteur fut déçu dans ses démarches. La parenté et les sollicitations ne purent lui faire avoir autre chose qu'un brevet d'aide-major qui, au dire du P. Labat, était très peu de chose, pour ne pas dire moins que rien.²

En 1703, on retrouve donc l'ancien contrôleur du Canada occupant la charge d'aide-major à l'île de Guadeloupe. C'est là que le rencontra pour la première fois l'historien Labat. Ce capucin, très mordant, et qui aimait à médire un peu de tout, nous a laissé de la Potherie un curieux portrait.

"Il avait, dit-il, demeuré longtemps en Canada ; et selon la coutume incommode du pays qui ne permet pas d'entrer trois fois dans une maison où il y a des filles sans parler mariage, il s'y était marié.

"C'était un homme de trente-cinq ans, d'une petite taille assez bien prise ; il avait la physionomie d'un homme simple et sans malice, et sa physionomie n'était point trompeuse ; il était meilleur chrétien que sol-

¹ Labat, *loc. cit.*

² Ce fut Charles de Monseignat qui remplaça la Potherie comme contrôleur de la marine au Canada. (*Ord. des Int.*, vol. VI, 25 fév. 1713.) Le 8 novembre 1714, Monseignat, nommé greffier du Conseil supérieur, demandait au ministre le rétablissement de la charge de contrôleur de la marine pour son fils. (*Cor. gén. du Canada*, vol. XXXIV, p. 374.) Cf. Mémoires sur le remplacement des employés civils et militaires avec des notes sur chacun d'eux. (*Loc. cit.* f. 426.)